



## Communiqué de presse

### La Fondation REUNICA Prévoyance lance un Appel à candidature pour son Prix Etoile de la Culture

Paris, le 22 juillet 2010

La Fondation REUNICA Prévoyance décernera, en décembre 2010, le Prix Etoile de la Culture 2010. Attribué tous les deux ans, ce Prix récompense des actions culturelles ou artistiques, menées par une association dans une structure de soins ou en milieu hospitalier. La Fondation REUNICA primera cette année trois associations pour l'exemplarité de leur action, leur concept innovant et leur capacité à évaluer le bien-être apporté.

#### Culture et Santé, le mécénat croisé de la Fondation REUNICA Prévoyance

La Fondation REUNICA Prévoyance perçoit l'art et la culture comme des compléments aux réponses médicamenteuses traditionnelles, car ils favorisent la construction et l'épanouissement des individus ainsi que la création de liens sociaux. C'est aussi le moyen pour les patients de s'échapper des contraintes de la maladie et du handicap. C'est dans cet état d'esprit que le Prix Etoile de la Culture, d'un montant total de 15 000€, récompensera trois actions exemplaires sur le thème « Culture et Santé ».

#### Modalités de l'appel à candidature

Les dossiers de candidatures sont disponibles sur [www.fondationreunica.com](http://www.fondationreunica.com) et doivent être retournés d'ici le 15 septembre 2010

en priorité à : [fondationreunica@reunica.com](mailto:fondationreunica@reunica.com)

ou à défaut, à l'adresse suivante :

Fondation REUNICA Prévoyance  
Prix Etoile de la Culture  
154 rue Anatole France  
92 599 Levallois-Perret Cedex

La Fondation REUNICA Prévoyance soutient des projets artistiques et culturels visant à apporter du mieux-être aux personnes fragilisées par la maladie ou le handicap. Sous l'égide de la Fondation de France, elle est engagée sur l'axe « Partager l'art, transformer la société », un programme qui analyse les enjeux liés à l'intégration de pratiques artistiques et culturelles dans les projets de solidarité, d'économie, de santé et d'environnement. Chaque année, la Fondation REUNICA soutient une vingtaine d'associations à hauteur de 300 000€ au global. Elle a été créée en 2002 par le Groupe REUNICA qui exerce une expertise dans les domaines de la Prévoyance (santé, épargne-retraite et garantie décès-invalidité) et de la Retraite complémentaire.

Contact presse : Anne Rosier, Relations extérieures - 01 41 05 26 19 ou 06 75 16 35 77 - [anne\\_rosier@reunica.com](mailto:anne_rosier@reunica.com)

[www.reunica.com](http://www.reunica.com)